



**Fédération Nationale
Des Combattants Républicains
14-18 . 39-45. Indochine. AFN. OPEX.**

Section Intercommunale de St. Froult
Mairie 17780 St. Froult.

REÇU LE
15 AVR. 2015
Mairie de ST NAZAIRE S/CHARENTE.

**INVITATION
COMMEMORATION DU 8 MAI 1945**

Les maires des communes de l'estuaire de la Charente s'étant mis d'accord avec la Section intercommunale des combattants républicains, la commémoration se déroulera le vendredi 8 mai 2015 dans chacune des 5 communes. L'horaire de la cérémonie sera le suivant :

10h	SOUBISE
10h30	MOËZE
11h	SAINT-FROULT
11h30	PORT-DES-BARQUES
12h	ST. NAZAIRE/CHARENTE

S'associeront à ces manifestations :

LES AUTORITES LOCALES :

Les conseils municipaux - Les anciens combattants des 3 armes - Les membres de la Légion d'Honneur Les Médaillés militaires et O.N.M — La Section intercommunale FNCR de St. Froult
Les anciens déportés – Les Amputés de guerre de Charente-Maritime - Les anciens d'Indochine - des théâtres d'opérations extérieures et d'Algérie-Maroc-Tunisie - Les enfants des écoles encadrés par les membres de l'enseignement.

LES AUTORITES MILITAIRES :

Armée de l'Air - Marine Nationale - Armée de Terre - Gendarmerie

DANS CHAQUE COMMUNE :

Rassemblement des délégations devant les mairies, avec la participation des autorités civiles et militaires, de la population, des enfants des écoles, des drapeaux de la Section intercommunale FNCR de St. Froult, des anciens Combattants de PORT DES BARQUES, de ST NAZAIRE /CHARENTE, de SOUBISE, de MOËZE, de SAINT FROULT.

Défilé jusqu'au monument aux Morts
Salut aux Couleurs
Dépôt de gerbe dans chaque commune
Appel aux Morts de la Guerre 14-18, Guerre 39-45 - AFN – TOE
Sonnerie aux Morts pour les Morts de toutes les générations du feu
Une minute de silence
Hymne National.

Le vin d'honneur sera offert par la municipalité de ST. NAZAIRE/CHARENTE

Le Maire de la Commune,

Le Président de la Section intercommunale :
G. Bieth